

JOURNAL DES SCAVANS

POVR L'ANNEE M. DC. LXXXI.



A PARIS,
Chez JEAN CVSSON, rue Saint Jacques, à l'Image
de Saint Jean Baptiste.

M. DC. LXXXI.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

L'IMPRIMEUR AU LECTEUR

Ceux qui regardent les Découvertes que l'on a faites dans les Arts & dans les Sciences depuis environ 15. ou 16. années comme le fruit plustost que comme le principal sujet du Journal des Sçavans, rendent justice à cet excellent Ouvrage. Ce fut en effet une des premières veues que feu M. de Salo Conseiller au Parlement de Paris se proposa en l'establiſſant l'an 1665. & cet admirable genie qui se faisoit regarder dans le Palais comme l'oracle des loix eut la satisfaction de voir dans la même année son dessein imité en plusieurs endroits de l'Europe ; & son Ouvrage traduit en diverses Langues par tout ailleurs.

M. l'Abbé Galloys qui l'a si heureusement & si glorieusement secondé excita encore davantage les Curieux l'année d'après, pendant laquelle il donna le Journal tous les huit jours, & l'on ne sçauroit dire combien il nous a laissé d'excellentes choses dans cette année, & dans les autres, pendant lesquelles il s'occupa à ce Travail. Mais son genie & son rare mérite l'ayant fait appeller ailleurs pour estre occupé à quelque chose de plus relevé, il fut contraint d'abandonner ce qu'il avoit pûrsuivy si utilement pour les Lettres ; & alors comme si une partie de leur destin eût esté attaché à ce travail on les vit languir, & on n'entendit plus parler de Découvertes, d'Experiences, d'Inventions nouvelles ni de toutes ces autres choses qui font l'ame des conversations & le sujet des meditations ou des recherches des Curieux, jusques à ce que M. l'Abbé de la Roque ayant entrepris de remettre sur pied le Journal dont tous les Sçavans avoient veu l'interruption avec douleur, il ralluma leur curiosité, & il l'a si bien entretenue par l'exaëtitude avec laquelle il a donné depuis ce temps-là cet Ouvrage tous les quinze jours, & par le soin qu'il a pris de l'enrichir de tout ce qui se fait ou qui se découvre de plus curieux dans tout le monde, qu'on n'a jamais veu un si beau mélange de curiositez également utiles, solides & agreables.

Et pour ne pas remonter aux années 1675. 1676. 1677. 1678. 1679. & nous arrester seulement à celle qui vient de finir, on y voit cette curieuse & utile Découverte d'un nouveau Conduit de la Bile, celle de quelques parties tres importantes dans l'organe de l'ouye & de la respiration, d'une troisième paupiere dans les oiseaux, & enfin de quelques organes propres à faire remonter la nourriture dans la bouche des animaux qui ruminent dont personne ne s'estoit encore apperceu.

On n'y voit pas moins d'effets surprenans dans la nature avec leur entiere & fidelle description comme des Ouragans épouvantables tant dedans que dehors le Royaume, des Chats & des Vers monstrueux, des Poires portant fleur, des pluies de terre & des grêles de Pierres, le Rhosie souffrant flux & reflux en 1600. &c.

On y trouve mille Inventions & plusieurs Machines admirables, des Niveaux de toute façon, des Balances sans poids, des moyens d'élever les Enfans sans nourrice, des manieres d'apprendre à écrire à des Aveugles. Un Cheval d'airain qui fait 8. lieues par jour en Automne, un Globe

avec lequel on fait en un instant, ce que l'on ne peut faire avec plusieurs autres qu'en plusieurs operations, & mille autres choses de cette nature.

Il y en a même souvent de tres utiles & necessaires à la santé soit pour la conserver ou pour la reparer quand elle est alterée, ainsi on y trouve des remedes pour quasi toutes sortes de maux, mais sur tout pour la peste & les fièvres avec la veritable preparation du Quinquina confirmée par une infinité de guerisons. Les secrets n'y manquent pas non plus. Celui du Mangeur de feu y est expliqué fort au long. Il y en a pour la taille des arbres, pour avoir des fruits gros & de bon goust, pour engraisser à la maniere des Dames de Smyrne, & plusieurs autres qui ne sont ny moins curieux ny moins utiles.

Les Artisans même y trouvent de grands exemples & des preceptes pour leur Art; & pour remonter de ces petites choses aux plus grandes on y trouve de riches découvertes pour l'histoire, soit pour des faits particuliers, soit pour des Ouvrages entiers, comme celui de Lactance de la mort des Persecuteurs, celui de Pallade sur la vie de saint Jean Chrysostome; le Liber diurnus Romanorum Pontificum, l'Epistre de Raban à l'Abbé Egilon touchant l'Eucharistie, le Concile de Germiny dont personne n'avoit encore qu'y parler, & une infinité de semblables choses qui marquent le grand soin de l'Auteur à les ramasser, & qui ne répondent pas mal au dessein du Journal que l'on verra plus au long dans l'Extrait suivant, afin de le donner du moins une fois pour toutes.

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY.

PAR Lettres Patentes du Roy données à S. Germain en Laye le 26. Avril 1679. Signé par le Roy DALENCE. Il est permis au Sieur Abbé de la Roque de faire & composer ou faire faire & composer par telles Personnes qu'il voudra, & imprimer, vendre & distribuer par tel Libraire qu'il luy plaira le Journal des Sçavans, & faire designer & graver toutes les Planches qui y seront necessaires, dans lequel Journal il pourra mettre l'abregé, extrait ou jugement de toutes sortes de Livres qui seront imprimez dans toute l'Europe sur toutes sortes de Sciences, & comme ses Predecesseurs comprendre dans ledit Journal, les diverses Experiences, Machines, Inventions, Medailles, Devises, Inscriptions, Obelisques, Nouvelles découvertes tant dans les Arts que dans les Sciences; comme Mathematique, Physique, Mecanique, Architecture, Medecine, Chymie, Anatomie, Navigations, Relations de Voyage, Histoire naturelle, Aventures veritables, Monstres, Prodiges, Apparitions celestes, Trembleterres & autres choses curieuses, Arrests des Parlemens, Sentences des autres Sieges, Cours & Jurisdicions Ecclesiastiques, Ordonnances des Evêques, Decisions des Universtitez, Resolutions des habiles gens sur toutes sortes de Questions scientifiques, Memoires Ecclesiastiques, Discours Academiques & Historiques, Eloges des Hommes illustres & sçavans, Nouvelles sur les Sciences qui seront données dans les Journaux des Pais étrangers, & generalement tout ce qui regarde les Arts & les Sciences, & qui peut estre digne de la curiosité des gens de Lettres, & ce pendant le temps & espace de 12. années; avec défense à toutes personnes de quelque qualité ou condition qu'elles soient de contrefaire ledit Journal, de donner leur Jugement ni d'écrire sur aucunes desdites choses & matieres sur tout dont il aura esté parlé dans le Journal sous quelque titre & pretexte que ce soit à peine de trois mille liv. d'amende, confiscation des Exemplaires contrefaits, dépens, dommages & interets, ainsi qu'il est énoncé plus au long ausdites Lettres.

1. JOURNAL